



Où est passé le reliquat de l'enveloppe des primes 2007 ?

L'indécence! à l'UJF, l'argent va aux plus riches...

Chaque année, le ministère attribue aux établissements une enveloppe globale annuelle permettant le paiement des primes et indemnités statutaires (PPRS, IFTS, IAT, IRA, IHTS...)¹. Du fait des différents mouvements de personnels au cours de l'année (départs en retraite, en mutation, congés longue maladie...etc), il reste chaque année un **reliquat** de cette somme. Celui-ci est connu aux alentours d'octobre. Il doit être redistribué très rapidement avant décembre.

A notre sens, les modalités de cette redistribution devraient nécessairement être discutées en CPE. A notre connaissance, cela n'a jamais été le cas jusqu'à présent pour l'UJF...

En 2006, nous avons découvert que la totalité du reliquat avait été répartie uniquement entre les principaux responsables administratifs de l'administration (chefs de pôles, de services centraux, RAC, et leurs adjoints...)! Alors même que le ministère avait augmenté l'enveloppe 2006 de 4,8%!! Ce dont le reste du personnel n'a jamais vu la couleur...Nous avons alors vivement contesté ces pratiques et on nous avait promis un changement de politique en 2007...

En cette fin d'année 2007, une fois encore, la CPE n'a pas été consultée sur cette question, malgré toutes les belles déclarations sur la démocratie!

Et nous avons finalement appris que le reliquat 2007 a été réparti de nouveau entre les mêmes heureux bénéficiaires, mais qu'ils ont généreusement décidé de redistribuer des miettes aux personnels de catégorie A et B (250 euros brut)...MAIS PAS AUX CATEGORIES C!! C'EST DONC A CEUX DONT LE POUVOIR D'ACHAT EST LE PLUS FAIBLE QU'ON REFUSE LE MOINDRE CENTIME...

*Et pourtant...certains de nos voisins ont de toutes autres pratiques; Qu'on en juge : à l'UPMF le reliquat est redistribué aux personnels selon un barème **inversement proportionnel aux salaires!** (280<Indice<380 : 95€, 380<Indice<480 : 71€, Indice>480). Oui, vous avez bien compris, à l'UPMF le reliquat est réparti à l'ensemble des personnels!*

Il ne s'agit pas de nous parler sans cesse de démocratie quand l'UJF a de telles pratiques! Sans parler de la pression constante exercée sur les personnels desquels on exige motivation, intérêt et investissement dans le travail.....De plus, quand on sait que la nouvelle loi sur l'Université (LRU) va confier au président la responsabilité de l'ensemble des primes, et pas seulement du reliquat, il y a de quoi être inquiets!

- **Nous exigeons la mise en place d'une commission qui étudiera la répartition de toutes les primes et indemnités;**
- **Nous, personnels de l'UJF, de toutes catégories A, B ou C contestons fortement cette répartition, particulièrement injuste. Nous demandons, pour la 2^{ème} année consécutive, au Président de remédier au plus tôt à cette situation, et d'organiser une redistribution équitable entre TOUTES les catégories et notamment en faveur de ceux...qui en ont le plus besoin!**

Nom	Prénom	Service	Signature

¹ Prime de Participation à la Recherche Scientifique, Indemnité Forfitaire pour Travaux Supplémentaires, Indemnité d'Administration et de Technicité, Indemnité pour Responsabilité Administrative, Indemnité Horaire pour Travaux Supplémentaires

Les pétitions signées sont à envoyer à : **La CGT - Bât B de Physique Domaine Universitaire**

